



Languedoc-Roussillon



GAËLLE VELAY

Direction régionale Languedoc-Roussillon
direction Immeuble O'zone
181, place Ernest Granier
CS99025
34965 Montpellier cedex 2

Chiffres clés

Données financières

- Investissements en fonds propres (investissements et charges)	17,6 M€
- Montant des prêts signés	955 M€
- Encours bancaires	1 495 M€

Mandats

- Montants engagés dans le cadre du PIA	113 M€
---	--------

Nos domaines d'intervention

Transition territoriale

• Logements	
- Financés	6 033
- Réhabilités	4 584

• Infrastructures et mobilité durable / équipement des territoires

- Montant des prêts signés	332,1 M€
----------------------------	----------

• Économie sociale et solidaire (y compris PIA)

- Entreprises accompagnées	1 808
----------------------------	-------

Transition numérique (THD / y compris PIA)

- Nombre de projets	2
---------------------	---

Transition énergétique et écologique

- Montant Ecoprêts engagés	7 M€
- Réhabilitations thermiques	566

Transition démographique

- Montant prêts habitat spécifique signés	95,7 M€
- Logements habitat spécifique	1 507

Effectifs

32

La région Languedoc-Roussillon est la seule région de France continentale dont la population croît de plus de 1,1 % par an, soit le double du rythme moyen national ; elle vient de dépasser les 2,7 millions d'habitants.

Cette évolution s'accompagne d'une paupérisation croissante sur tout le territoire régional avec un taux de chômage supérieur à 14 %, touchant tous les départements, à l'exception relative de la Lozère. Elle affiche par ailleurs un déficit en logements sociaux.

Quant à l'économie du tourisme, elle positionne la région Languedoc-Roussillon au 4^e rang national avec 60 000 emplois et 8 Md€ de chiffre d'affaires.

La présence du monde universitaire, avec une reconnaissance dans le domaine de la recherche, place la région au 3^e rang national avec près de 100 000 étudiants.

L'année 2014 a enfin été marquée par la création de la métropole « Montpellier Méditerranée Métropole ».

Le positionnement de la Caisse des Dépôts

En 2014, la Caisse des Dépôts a signé près de 1 Md€ de prêts sur fonds d'épargne pour soutenir le développement économique de la région.

L'accompagnement des opérateurs de logement social a été confirmé avec 60 % des prêts consacrés à la rénovation ou la construction de 11 000 logements sociaux. Les prêts aux collectivités locales représentent 25 %, et concernent la rénovation ou la construction de bâtiments publics (établissements scolaires), les transports et les infrastructures d'eau potable et d'assainissement. Enfin, 15 % de l'enveloppe de prêts ont été mobilisés pour des investissements structurants portant sur les grands centres hospitaliers régionaux et l'accompagnement du vieillissement.

Dans sa mission d'investisseur, la Caisse des Dépôts a engagé près de 18 M€ sur des opérations structurantes qui représentent un total de 230 M€ de travaux.

La Caisse des Dépôts porte le siège social d'une entreprise leader de l'ESS : la mutuelle des motards

La Caisse des Dépôts est intervenue en tant qu'investisseur en mobilisant ses fonds propres. Elle détient 30 % du capital de la société maître d'ouvrage de cette opération, qui représente 22 M€.

Elle joue ainsi pleinement son rôle d'acteur de la compétitivité des territoires, en accompagnant la croissance d'une entreprise majeure de l'agglomération montpelliéraine. Son soutien a ainsi permis le maintien de 300 emplois et la création de près de 150 emplois locaux.

Enfin, ce projet répond aux exigences de transition écologique et énergétique, puisqu'il sera certifié HQE et aura des performances améliorées de 20 % par rapport à la réglementation thermique RT 2012.

Cet immeuble a reçu le prix de l'immobilier d'entreprise de la Fédération des Promoteurs Immobiliers du Languedoc-Roussillon (Pyramide d'Argent).



Siège social de la Mutuelle des Motards

Transition écologique et énergétique

Trigénération au bois : une unité de production de chaleur, de froid et d'électricité, au cœur de l'EcoCité de Montpellier

La Caisse des Dépôts a participé à hauteur de 4,9 M€ au financement de la centrale de trigénération au bois qui alimentera, à horizon 2020, 5 200 logements et 300 000 m² de bureaux, commerces et équipements publics.

La chaufferie biomasse de 9 MW produit de l'électricité (2 GWh), de la chaleur (28,5 GWh) et du froid, à partir de ressource locale (plaquette forestière régionale et bois de récupération).

La SERM, concessionnaire du réseau urbain de Montpellier, dont la Caisse des Dépôts est actionnaire à hauteur de 18 %, assure la maîtrise d'ouvrage. La mise en service a eu lieu en septembre 2014.

Cette opération est financée dans le cadre du fonds « Ville de Demain » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), géré par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat.



Trigénération au bois